

**SCOLARITÉ : un droit pour tous**

Association au service des enfants et des jeunes en situation de handicap

---

## Lettre à tous les candidats à l'élection présidentielle 2022

Madame, Monsieur,

Nous nous permettons de vous soumettre quelques questions pour mieux comprendre votre programme précis dans le domaine qui nous préoccupe particulièrement : **Le parcours de l'élève en situation de handicap et la construction de la société inclusive.**

La Courte Echelle est une association regroupant de nombreuses associations dans le champ du handicap. Nous accompagnons tout particulièrement le parcours de socialisation et de scolarisation, voire de formation supérieure et de formation professionnelle des enfants et élèves en situation de handicap.

Aujourd'hui, l'ensemble des textes législatifs et réglementaires français, en conformité avec les conventions internationales ratifiées par la France, induisent la mise en œuvre d'une société dite inclusive. Chaque personne, jeune ou moins jeune, a droit à l'accès à l'ensemble des dispositifs de la société civile, quels que soient ses besoins particuliers.

Depuis la reconnaissance de la citoyenneté en 1975, jusqu'à la refondation de l'école en 2013 en passant par la loi de 2005, tout concourt à l'accueil de tous les élèves à l'école de la République. Beaucoup d'avancées positives ont été réalisées dans les textes.

Toutefois de nombreuses difficultés persistent dans la réalité du quotidien pour de nombreux élèves. Que proposez-vous pour améliorer le vivre ensemble dans notre société ?

Merci pour vos réponses précises et argumentées pour une société réellement inclusive.

---

**Union associative regroupant :**

1.2.3 Dys / ADAPEI 69 / AFM / ALGED / ANPEA / APEDYS Rhône / APF France Handicap / Autisme 69 / Avenir Dysphasie Rhône / AVRAMSP / Distinguons nous / E=MCDys / Fédération des APAJH / Fondation Richard / GIHP / Handi Répit / Handica Réussir / IRSAM / Les PEP 69/ML / Odynéo / PEEP / Promotion Lycée E. Vignal / Sésame Autisme / SMAEC / Trisomie 21 Rhône / Une Souris Verte / URAPEDA

**SCOLARITÉ : un droit pour tous**

Association au service des enfants et des jeunes en situation de handicap

**VOUS, PRESIDENT-E :**

Que feriez-vous pour que la démarche inclusive ne soit pas de contraindre à faire entrer une personne dans des environnements de droit commun ? Quelles contraintes faites-vous peser sur l'environnement de droit commun pour l'obliger à s'adapter à la personne qu'il accueille ?

**VOUS, PRESIDENT-E :**

Que feriez-vous pour permettre à tous les enfants d'être scolarisés à l'école de leur quartier, même s'ils sont en grande difficulté d'apprentissage ? développez les conditions de scolarisation.

**VOUS, PRESIDENT-E :**

Que feriez-vous pour permettre à l'enseignant d'être disponible à chacun de ses élèves en fonction des besoins de celui-ci ?

**VOUS, PRESIDENT-E :**

Que feriez-vous pour que tous les élèves puissent participer aux classes vertes ou de neige ainsi qu'aux sorties scolaires dans de bonnes conditions ?

**VOUS, PRESIDENT-E :**

Que feriez-vous pour que les activités sportives, périscolaires, extra-scolaires et culturelles soient accessibles à tous les élèves, en toute sécurité ?

**Union associative regroupant :**

---

1.2.3 Dys / ADAPEI 69 / AFM / ALGED / ANPEA / APEDYS Rhône / APF France Handicap / Autisme 69 / Avenir Dysphasie Rhône / AVRAMSP / Distinguons nous / E=MCDys / Fédération des APAJH / Fondation Richard / GIHP / Handi Répit / Handica Réussir / IRSAM / Les PEP 69/ML / Odynéo / PEEP / Promotion Lycée E. Vignal / Sésame Autisme / SMAEC / Trisomie 21 Rhône / Une Souris Verte / URAPEDA

**SCOLARITÉ : un droit pour tous**

Association au service des enfants et des jeunes en situation de handicap

**VOUS, PRESIDENT-E**

Que feriez-vous pour que le contenu des cours et des apprentissages soit réellement accessible à tous les élèves ?

**VOUS, PRESIDENT(E)**

Pensez-vous qu'il y ait des limites à l'inclusion scolaire ?

**VOUS, PRESIDENT(E)**

Comment pensez-vous prendre en compte et mettre en œuvre quelques-unes des recommandations préconisées par le CNCPH le 13/04/ 2018 pour une école inclusive, en réponse à la saisine de Madame la Ministre.

*Recommandation n°8 : Construire l'école inclusive, c'est associer et engager tous les ministères dont dépendent des formations initiales secondaires et supérieures*

*Recommandation n°20 : Favoriser la mise en œuvre de formations communes partagées, rassemblant l'ensemble des acteurs au sein de l'école (personnels de direction, enseignants, ATSEM, partenaires extérieurs, mais aussi parents)*

*Recommandation n°21 : Favoriser la mise en œuvre de formations conjointes sur le principe de la coopération entre le secteur éducatif et le médico-social*

*Recommandation n°27 : Mettre en adéquation les besoins constatés avec les moyens humains, techniques et financiers*

*Recommandation n°34 : Reconnaître les élèves à besoins particuliers comme des élèves à part entière qui relèvent du droit commun et qui doivent être intégrés dans les effectifs de l'établissement scolaire*

*Recommandation n°36 : Etudier le principe d'une diminution du nombre d'élèves par classe*

**Union associative regroupant :**

---

1.2.3 Dys / ADAPEI 69 / AFM / ALGED / ANPEA / APEDYS Rhône / APF France Handicap / Autisme 69 / Avenir Dysphasie Rhône / AVRAMSP / Distinguons nous / E=MCDys / Fédération des APAJH / Fondation Richard / GIHP / Handi Répit / Handica Réussir / IRSAM / Les PEP 69/ML / Odynéo / PEEP / Promotion Lycée E. Vignal / Sésame Autisme / SMAEC / Trisomie 21 Rhône / Une Souris Verte / URAPEDA

**SCOLARITÉ : un droit pour tous**

Association au service des enfants et des jeunes en situation de handicap

*Recommandation n°37 : En lieu et place des AVS mutualisés, étudier l'affectation "d'acteurs d'accessibilité" au sein des dispositifs scolaires permettant de développer une logique prioritaire d'accessibilité, avant d'envisager si nécessaire un accompagnement individuel dans le cadre de la compensation.*

En vous remerciant de l'intérêt que vous voudrez bien manifester pour la construction d'une société inclusive, où chaque citoyen peut prendre sa place et faire société. La construction du vivre ensemble et du « pouvoir agir » de chacun commence dès le plus jeune âge.

Fait à Lyon le 11/03/22

Pour La Courte Echelle  
La Présidente  
Odile Baton

**Union associative regroupant :**

---

1.2.3 Dys / ADAPEI 69 / AFM / ALGED / ANPEA / APEDYS Rhône / APF France Handicap / Autisme 69 / Avenir Dysphasie Rhône / AVRAMSP / Distinguons nous / E=MCDys / Fédération des APAJH / Fondation Richard / GIHP / Handi Répit / Handica Réussir / IRSAM / Les PEP 69/ML / Odynéo / PEEP / Promotion Lycée E. Vignal / Sésame Autisme / SMAEC / Trisomie 21 Rhône / Une Souris Verte / URAPEDA